Date: 14 juin 2010

ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

SPÉCIFICATIONS DE LA BASE DE DONNÉES CARTOGRAPHIQUE AU 1 : 250 000 ET DE LA NOUVELLE CARTE ROUTIÈRE ET TOURISTIQUE AU 1 : 250 000

BD-L-250

Mots clés	base de données, cartographie, 1 : 250 000
	Ce document définit les spécifications de contenu de la base de données cartographique au 1 : 250 000, sa correspondance avec la base ERM, ses formats de livraison et la représentation de la carte au 1 : 250 000.

Nombre total de pages : 60

Nombre d'annexes :

Version et type de matériel : PC, Word 2003, Illustrator CS pour les légendes graphiques

Date: 14 juin 2010

MODIFICATIONS

ÉDITION	DATE	PAGES MODIFIÉES		
1	14/06/10	Création du document		

Date: 14 juin 2010

RÉFÉRENCES

- ➤ BD-L-TC Spécifications de contenu livraison mise à jour de la base / version 3.3 / Août 2001
- ➤ BD-L-CARTO100 Spécifications de la base de données cartographiques et de la nouvelle carte routière et touristique au 1 : 100 000.
- Carte topographique et touristique du Luxembourg au 1 : 100 000, édition 2006
- Grand-duché de Luxembourg, carte au 1 : 250 000, édition 1991
- ➤ EuroRegionalMap Pan-European Database et Medium Scale Specification and Data Catalogue Version 4.3 du 26 août 2009 (*D41_ERMSpecificationDC_v43.pdf*) © EuroGeographics
- EuroRegionalMap User Guide Version de mai 2007 (ERM_UserGuide_v10.pdf)
- Données de la base ERM emprise BELU (BELU_ERM_Data), novembre 2007
- ➤ Page *Commune* du site web du Ministère de l'intérieur et à la grande région|Grand-duché de Luxembourg http://www.miat.public.lu/relations communes/communes/index.html, mise à jour du 10/07/2007.
- ➤ Document de travail *Ign.doc* du 27/10/09 fourni par l'ACT à l'IGN, incluant les communes constitutives des Parcs naturels de la Haute-Sûre et de l'Our.
- Image de travail *Luxembourg_250_091015.jpeg* du 27/10/09 fournie par l'ACT à l'IGN, indiquant les noms de bois et de forêts à placer.
- Document de travail *Gare-BD-L-250.xls* du 27/10/09 fournie par l'ACT à l'IGN récapitulant par ligne les gares ferroviaires en précisant leur nature (principale, secondaire, ferroviaire).
- ➤ R accès réseau Document de Référence du Réseau (DRR) (Réseau ferré luxembourgeois) Version de 2009. Document *DRR-V2009_2_0.pdf* disponible sur le site du Réseau ferré luxembourgeois : http://www.railinfra.lu/drr/DRR-V2009_2_0.pdf.
- ➤ AIP Belgium and G.D. of Luxembourg (*Aeronautical Information Publication*) 2009 © BELGOCONTROL AIS, 2008
- ➤ JEPPESEN VFR Manual, Revision Number F-3-10, Issue Date 19/03/10 © Jeppesen GmbH, Frankfurter Strasse 233, D-63263 Neu-Isenburg, 2010

SOMMAIRE

GLOSSAIRE	. 6
RAPPEL HISTORIQUE - DÉFINITION	7
LA CARTE AU 1 : 250 000	
LA BD-L-CARTO100	
LA BD-L-CARTOTOU	/
ORIGINE DES DONNÉES ET SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE LA CARTOGRAPHIE	
ORIGINE DES DONNÉES	8
SYSTÈME CARTOGRAPHIQUE	8
PRÉSENTATION GÉNÉRALE : FORMAT STANDARD	10
SPÉCIFICATIONS DE CONTENU ET REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE	. 11
ÉCHELLE DE RÉFÉRENCE	
MISES À JOUR PARTIELLES DU FOND TOPOGRAPHIQUE	
RÉSEAU ROUTIER	
RÉSEAU FERRÉ	
RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE	
RÉSEAU ÉLECTRIQUE	18
ÉQUIPEMENT ROUTIER PONCTUEL	19
ÉQUIPEMENT PONCTUEL	20
LIMITE ADMINISTRATIVE	21
ZONES BÂTIES	22
OCCUPATION DU SOL	23
TOPONYMIE PONCTUELLE	25
TOPONYMIE LINÉAIRE	27
PARTIES ÉTRANGÈRES	. 28
DONNÉES SOURCES	28
CLASSEMENT AUTOMATIQUE	28
REPRESENTATION CARTOGRAPHIQUE	29
COPYRIGHT	29
RESTRUCTURATION DE LA BD-L-CARTO100	30

Spécifications de la BD-L-250

Édition : 1

Date: 14 juin 2010

BD-L-250 : CLASSES D'OBJETS - CORRESPONDANCE ERM	30
GÉNÉRALITÉS	30
COUCHE BND (BOUNDARIES - LIMITES ADMINISTRATIVES)	33
COUCHE HYDRO (WATER NETWORK – RESEAU HYDROGRAPHIQUE)	34
COUCHE NAME (NAMED LOCATIONS - LIEUX NOMMES)	38
COUCHE MISC (MISCELLANEOUS OBJECTS - OBJETS DIVERS)	39
COUCHE POP (SETTLEMENTS - OCCUPATION DU SOL)	40
COUCHE TRANS (TRANSPORT NETWORK - RESEAUX)	42
COUCHE VEG (VEGETATION AND SOILS - OCCUPATION DU SOL)	51
CLASSES HORS ERM	52
BD-L-250 : FORMATS	5 4
BD-L-250 : FORMAT IMAGE GEORÉFÉRENCÉE	5 4
BD-L-250 : FORMAT DESSIN VECTORIEL	5 5
EMPRISE ET HABILLAGE	5 6
ANNEXE 1: TABLES EBM	57
EBM_ISN	57
EBM_NAM	57
SYMBOL_RAT	58
ERM_CHR	58
ANNEXE 2 : LEGENDE GRAPHIQUE	

Date: 14 juin 2010

GLOSSAIRE

AIP	Publication d'information aéronautique (Aeronautical Information Publication)					
ATC	Administration du cadastre et de la topographie du gouvernement du Grand-					
	duché de Luxembourg, maître d'ouvrage de la carte.					
IGN	Institut géographique national – France, maître d'œuvre de la carte.					
EBM	EuroBoundariesMap : jeu de données de limites administratives européennes remplaçant SABE.					
ERM	EuroRegionalMap : jeu de données paneuropéen contenant des informations					
	topo-géographiques à l'échelle du 1 : 250 000 couvrant 31 pays européens,					
	incluant le Luxembourg.					
DIGEST	Le Digital Geographic Information Exchange Standard, structure d'encodage des					
	attributs d'entités, utilisée pour ERM					
JEPPESEN	Organisme allemand fournissant des informations cartographiées de mise à jour					
	aéronautique sur les pays étrangers par l'intermédiaire de données appelées					
	BOTTLANG					
OACI	en anglais IACO. Organisation de l'aviation civile internationale.					
SABE	Seamless Administration Boundaries of Europe, jeu de données					
	EUROGEOGRAPHICS des limites administratives européennes					

Tableau des correspondances entre termes anglais ERM et termes français utilisés dans le présent document.

theme	thème
layer	couche, couverture
feature	entité (géographique)
feature class	classe d'entités

Page 6 sur 60 GLOSSAIRE

Date: 14 juin 2010

RAPPEL HISTORIQUE -DÉFINITION LA CARTE AU 1 : 250 000

Mettre ici un rapide historique de la cartographie au 1 : 250 000.

LA BD-L-CARTO100

Mettre ici une définition générale de la BD-L-CARTO100.

La BD-L-CARTO100 dérive de la BD-L-TC. La BD-L-250 dérive elle-même de la BD-L-CARTO100.

Date: 14 juin 2010

ORIGINE DES DONNÉES ET SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE LA CARTOGRAPHIE

ORIGINE DES DONNÉES

- la BD-L-CARTO100 réalisée en 2006,
- la carte série R au 1 : 20 000 pour l'emplacement des centres de communes et de villages.
- ... (informations aéroportuaires, châteaux remarquables, parcs et réserves naturelles...)

SYSTÈME CARTOGRAPHIQUE

RÉFÉRENCES

Ellipsoïde: HAYFORD International 1924

Système géodésique : LUREF (Luxembourg Reference Frame)

Système de nivellement : Nivellement Général du Luxembourg (NG95)

Point de référence : Point « Wemperhardt » situé au Nord du Luxembourg, rattaché au réseau

allemand (altitude 528.030 m)

Échelle marémétrique de référence : « Pegel Amsterdam »

SYSTÈME DE REPRÉSENTATION

Projection cylindrique **Gauss-Luxembourg** (Mercator transverse)

PRÉCISION ET RÉSOLUTION

La précision horizontale des coordonnées est celle définie pour ERM. Elle est exprimée comme une erreur circulaire à 90% de probabilité. La précision géométrique doit être égale à 125 m ou meilleure. Cela correspond au 1 : 250 000 à une précision de 0,5 mm.

La densité de points sur un arc doit correspondre à une résolution de 5 m.

L'aire minimale des surfaces est 0,06 km².

La longueur minimale des linéaires est 50m.

<u>EMPRISE</u>

Les données cartographiées en projection Gauss-Luxembourg constituent un rectangle délimité par les coordonnées suivantes :

 $X \min = 40700 \text{ m}$

X max = 77 825 m

 $Y \min = 95500 \text{ m}$

Y max = 148 000 m

Spécifications de la BD-L-250

Édition : 1

Date: 14 juin 2010

CARROYAGE

Aucun carroyage ni quadrillage n'est porté sur la carte.

Date: 14 juin 2010

PRÉSENTATION GÉNÉRALE : FORMAT STANDARD

TYPE ET NATURE DU DOCUMENT CARTOGRAPHIQUE

La carte au 1 : 250 000 est une carte de présentation du territoire luxembourgeois à l'échelle du 1 : 250 000.

NOMBRE DE FEUILLES ET FORMAT

Le Luxembourg est couvert par une feuille 200 x 287 mm² (format A3 moins 5 mm de débord sur tous les côtés).

La carte au 1 : 250 000 n'est pas une carte éditée en version papier. Son format de diffusion est pdf.

HABILLAGE

Un cartouche disposé en haut à droite de la feuille contient les informations renseignant la carte : titre, échelle, position du nord, légende simplifiée, copyrights, mentions éditoriales diverses.

Date: 14 juin 2010

SPÉCIFICATIONS DE CONTENU ET REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE ÉCHELLE DE RÉFÉRENCE

La représentation du fonds cartographique est donnée pour le 1 : 250 000.

MISES À JOUR PARTIELLES DU FOND TOPOGRAPHIQUE

L'autoroute A7 est passée en service entre les échangeurs 2 et 3. L'échangeur 2 de l'A7 est passé en service.

Date: 14 juin 2010

RÉSEAU ROUTIER

<u>Définitio</u>n

Dans la BD-L-CARTO250, sont retenues l'ensemble des autoroutes à deux chaussées, les routes nationales, les chemins repris et une sélection limitée de routes communales. Sont aussi représentées les routes et autoroutes en construction, à l'exception des routes communales.

La sélection des routes communales est effectuée pour assurer la continuité du réseau routier aux frontières.

Les routes sont représentées selon leur nature :

- les autoroutes.
- les routes nationales,
- les chemins repris,
- les routes communales.

Les bretelles autoroutières, les autoroutes à une chaussée (considérées comme des bretelles à cette échelle) et les routes dans les aires de service ne sont pas représentées.

Les routes nationales sont aussi représentées selon leur importance et leur contexte :

- les routes nationales secondaires,
- les routes nationales principales (grands axes de circulation hors réseau autoroutier), hors zone urbaine ;
- les routes nationales principales en zone urbaine, dont le symbole est plus étroit.

Les voies en tunnel sont différenciées du réseau « à niveau » sauf pour les routes en construction et les autoroutes en construction.

Date: 14 juin 2010

Classement BD-L-CARTO100

Le réseau routier est issu de la classe BD-L-CARTO100 : ROUTE (RTE).

Catégorie Cla		Classe	Valeur d'attribut BD-L-CARTO100			
Route communale		ROUTE	{SYMBO = Communale rurale} ou {SYMBO =			
			Communale urbaine}			
Chemin repris		ROUTE	{SYMBO = Chemin repris}			
Route nationale ROUTE		ROUTE	{SYMBO = Nationale secondaire}			
secondaire						
Route na	tionale	ROUTE	{SYMBO = Nationale principale}			
principale						
Autoroute	2	ROUTE	{SYMBO = Autoroute 2 chaussées}			
chaussées						

Les chemins et les routes en construction sont tous « au sol ».

Sont considérés comme des **tunnels routiers**, les objets de la classe **ROUTE** dont l'attribut **NIVEAU** prend la valeur **En tunnel**.

Sont considérés comme des **ponts routiers** les objets de la classe **ROUTE** dont l'attribut **NIVEAU** prend la valeur **Pont.**

<u>Généralisation</u>

On ne conserve pas:

- les tronçons autoroutiers d'une voie.
- les routes communales, sauf si elles permettent d'esquisser le réseau urbain, ou d'offrir une alternative plus courte au réseau des chemins repris en campagne.

Les routes sur ponts sont agrandies en gardant la topologie pour permettre une visualisation adaptée à la largeur du symbole des routes franchies.

Le tracé des routes et chemins est généralisé (désempattement des virages en particulier).

Les routes sont déplacées afin :

- d'éliminer les chevauchements entre routes,
- d'éliminer les chevauchements entre les routes et le réseau ferré,
- d'éliminer les chevauchements entre les routes et le réseau hydrographique (lorsque les conflits empêchent de « suivre » le réseau hydrographique),
- de désempatter les carrefours.

Ces déplacements conservent les positions relatives des différents réseaux entre eux (hydrographique, routier et ferré).

Représentation cartographique

Réseau routier / Symbole linéaire

Spécifications de la BD-L-250

Édition: 1

Date: 14 juin 2010

Les ponts ont la même représentation que le réseau routier « à niveau ». Les passages supérieurs sont indiqués par la superposition des signes routiers.

Catégorie	Largeur du signe (mm)	Largeur et style du bord (mm)	Couleur du bord	Largeur de la surcharge (mm)	Couleur de la surcharge
Route communale en tunnel	0,6	0,1	N20	0,4	N0
Chemin repris en tunnel	0,6	0,1	N20	0,4	N0
Route nationale secondaire étroite	0,7	0,1	N20	0,5	J50
Route nationale secondaire en tunnel	0,8	0,1	N20	0,6	J50
Route nationale principale étroite en tunnel	0,8	0,1	N20	0,6	M40J35
Route nationale principale en tunnel	0,9	0,1	N20	0,7	M40J35
Autoroute en tunnel	1,2	0,15	N20	0,9	C50M30

Catégorie	Largeur du signe (mm)	Largeur et style du bord (mm)	Couleur du bord	Largeur de la surcharge (mm)	Couleur de la surcharge
Route communale	0,6	0,1	N50	0,4	N0
Chemin repris	0,6	0,1	N50	0,4	N0
Route national	0,7	0,1	N50	0,5	J100
secondaire étroite					
Route national	9,0	0,1	N50	0,6	J100
secondaire					
Route national	9,0	0,1	N50	0,6	M80J70
principale étroite					
Route national	9 0,9	0,1	N50	0,7	M80J70
principale					
Autoroute	1,2	0,15	N50	0,9	C100M60

Les routes nationales secondaires en construction prolongent des routes nationales secondaires. Les routes nationales principales prolongent des routes nationales principales.

Catégorie	Largeur du signe (mm)	Largeur et style du bord (mm)	Couleur du bord	Largeur de la surcharge (mm)	Couleur de la surcharge	
Chemin repris	0,6	0,1	N50	0,4	N0	
en construction	F	Pointillé : tiret de 2,5 mm suivi d'un espace de 1 mm				
Route nationale	0,8	0,1	N50	0,6	J100	
secondaire	Pointillé : tiret de 2,5 mm suivi d'un espace de 1 mm					
en construction						
Route nationale	0,9	0,1	N50	0,7	M80J70	
principale						
en construction						
Autoroute	1,2	0,15	N50	0,9	C100M60	

Spécifications de la BD-L-250

Édition : 1

Date: 14 juin 2010

en construction Pointillé : tiret de 2,5 mm suivi d'un espace de 1 mm	
---	--

Les bouts des routes en impasse et les jonctions entre les routes à niveau et les routes en tunnel ou en passage supérieur sont carrés.

Date: 14 juin 2010

RÉSEAU FERRÉ

Définition

Dans la BD-L-CARTO100, sont retenues l'ensemble des voies ferrées principales.

Les voies en tunnel sont différenciées du réseau « à niveau ».

Le télésiège de Vianden n'est pas représenté.

Classement BD-L-CARTO100

Les voies ferrées sont issues des classes BD-L-CARTO100 : FERRE (VFE).

Catégorie	Classe	Valeur d'attribut BD-L-CARTO100
Voie ferrée	VOIE_FER	SYMBO = Principale unique} ou SYMBO =
		Principale double}

Sont considérés comme des **tunnels ferrés**, les objets de la classe **FERRE** dont l'attribut **NIVEAU** prend la valeur **En souterrain**.

<u>Généralisation</u>

Les voies ferrées sont déplacées afin :

- d'éliminer les chevauchements entre voies ferrées,
- d'éliminer les chevauchements entre les voies ferrées et le réseau hydrographique (lorsque les conflits empêchent de « suivre » le réseau hydrographique).

Ces déplacements conservent les positions relatives des différents réseaux entre eux (hydrographique, routier et ferré).

Représentation cartographique

Réseau ferré / Symbole linéaire

Catégorie	Largeur du signe (mm) et style	Couleur
Voie ferrée en tunnel	0,25	N50
Voie ferrée	0,25	N100

Les lignes ferrées sont symbolisées sous les routes. Les passages supérieurs par rapport au réseau routier sont indiqués par la représentation du signe ferré au dessus du signe routier. Les passages à niveau ne sont pas matérialisés.

Date: 14 juin 2010

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Définition

Sont représentés les cours d'eau naturels permanents correspondants à la liste suivante : Alzette, Attert, Blees, Chiers, Clerve/Woltz, Eisch, Ernz Blanche, Ernz Noir, Gander, Mamer, Moselle, Our, Sûre, Syre, Wark, Wiltz.

Les cours d'eau souterrains sont différenciés des cours d'eau à ciel ouvert.

Les rivières d'une largeur supérieure à 50 mètres représentées en surfacique dans la BD-L-CARTO100 (classe **OCS**) sont linéarisées sans être visualisées (utilisation ERM).

Les cours d'eau de largeur inférieure à 15 mètres sont gardés lorsqu'ils assurent la continuité du réseau de largeur supérieure (remontée à la source, transition entre deux tronçons de largeur supérieure).

Classement BD-L-CARTO100

Les cours d'eau sont issus de la classe BD-L-CARTO100 : HYDRO (HYD).

Catégorie	Classe	Valeur d'attribut BD-L-CARTO100
Cours d'eau de	HYDRO	{SYMBO = Cours d'eau étroit}
moins de 15 mètres		
Cours d'eau entre 15	HYDRO	{SYMBO = Cours d'eau large}
et 50 mètres		

Sont considérés comme des **cours d'eau souterrain**, les objets de la classe **HYDRO** dont l'attribut **NIVEAU** prend la valeur **En souterrain** (cas des cours d'eau de moins de 15 mètres uniquement).

<u>Généralisation</u>

Le tracé des rivières est généralisé.

Représentation cartographique

Réseau hydrographique / Symbole linéaire

Catégorie	Largeur du signe (mm)	Couleur du signe
Cours d'eau de	0,2 - pointillé : tiret de 0,5 mm suivi d'un blanc	C100
moins de 15 mètres	de 0,3 mm	
souterrain		
Cours d'eau de	0,2	C100
moins de 15 mètres		
Cours d'eau entre	0,25	C100
15 et 50 mètres		

Le réseau hydrographique est représenté sous les voies ferrées (et sous les routes).

Date: 14 juin 2010

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Non représenté.

Date: 14 juin 2010

É Q U I P E M E N T R O U T I E R P O N C T U E L

<u>Définition</u>

Le thème « équipement routier ponctuel » regroupe les aires de services et les échangeurs (la distinction entre échangeurs complets et partiels se fait grâce au caisson des numéros d'échangeurs). La logique de circulation des échangeurs n'est pas représentée.

Les carrefours avec rond-point sont représentés comme des carrefours simples.

Les ronds-points autoroutiers BD-L-CARTO100 sont représentés comme échangeurs complets sur la carte.

Classement BD-L-CARTO100

Les équipements ponctuels sont issus des classes BD-L-CARTO100 ROND_POINT (EQR).

Catégorie	Classe	Valeur d'attribut BD-L-CARTO100
Rond-point sur autoroute de plus de 25 mètres	ROND_POINT	{SYMBO = RP Autoroute}
Échangeur complet	ROND_POINT	{SYMBO = Echangeur complet}
Échangeur partiel	ROND_POINT	{SYMBO = Echangeur partiel}
Échangeur en construction	ROND_POINT	{SYMBO = Echangeur en construction}
Aire de service	ROND_POINT	{SYMBO = Aire de service}

Représentation cartographique

Équipement routier ponctuel / Symbole ponctuel

Catégorie	Emprise du symbole en mm (largeur*hauteur)	Couleurs	Remarques
Échangeur complet	1,3 x 1,3	Bord de 0,2 mm N0 Rond central N100	
Échangeur en	1,3 x 1,3	Cercle de 0.2 mm N50	
construction Aire de service	3,5 x 1,6	Bord de 0.2 mm N50	Orienté
		Intérieur N0	perpendiculairement à l'autoroute

Date: 14 juin 2010

É Q U I P E M E N T P O N C T U E L

Définition

Le thème « équipement ponctuel » regroupe les ports sur la Moselle, les gares, l'aérodrome de Wiltz-Noertrange, l'aéroport de Luxembourg.

Pour l'aéroport, les pistes sont matérialisées dans un thème spécifique et l'emprise aéroportuaire dans la classe OCS.

Classement BD-L-CARTO100

Les équipements ponctuels sont issus de la classe BD-L-CARTO100 : EQUIP_PONC.

Catégorie	Classe	Valeur d'attribut BD-L-CARTO100
Port	EQUIP_PONC	{SYMBO = Port}
Gare	EQUIP_PONC	{SYMBO = Gare}
Aéroport	EQUIP_PONC	{SYMBO = Aéroport}
Aérodrome	EQUIP_PONC	{SYMBO = Aérodrome}

<u>Généralisation</u>

Un décalage cartographique est effectué pour éviter les chevauchements avec les autres thèmes de la BD-L-250 (la position relative des objets entre eux est conservée).

Représentation cartographique

Équipement ponctuel / Symbole ponctuel

Catégorie	Emprise du symbole en mm (largeur*hauteur)	Couleurs	Remarques
Port	2,4 x 2,4	P100	
Gare	2,1 x 0,8	N100	Orientée le long de la voie ferrée
Aéroport	3,6 x 3,6	P100	
Aérodrome	2,4 x 2,4	P100	

Date: 14 juin 2010

LIMITE ADMINISTRATIVE

Définition

Sont représentées les frontières (sans distinction des frontières intérieures et extérieures le long de la Moselle).

Classement BD-L-CARTO100

Les limites administratives sont issues de la classe BD-L-CARTO100 : ADM.

Une mise à jour de la frontière est effectuée pour tenir compte des échanges de territoire en la France et le Luxembourg.

Catégorie	Classe	Valeur d'attribut BD-L-CARTO100
Frontière	ADM	{SYMBO = Frontière}

<u>Généralisation</u>

Le tracé des frontières est généralisé. Il suit les cours d'eau lorsque les géométries sont communes dans la BD-L-CARTO100.

Représentation cartographique

Limite administrative / Symbole linéaire

Catégorie	Largeur et style du signe (mm)	Couleur du signe
Frontière	Bandeau lissé de 1,5 mm de large décalé de 0.75	M30J30
	mm vers l'extérieur du Luxembourg.	

Date: 14 juin 2010

ZONES BÂTIES

Définition

Le thème « zones bâties » regroupe l'ensemble du bâti généralisé à l'échelle du 1 : 250 000 : les bâtiments quelconques, industriels, agricoles, commerciaux, publiques, remarquables, religieux, les serres, les monuments commémoratifs, les centres sportifs, les gares, les postes électriques.

On garde les centroïdes des postes électriques. Ils ne sont pas représentés.

Classement BD-L-CARTO100

Les bâtiments sont issus des classes BD-L-CARTO100 :BATI 100 et ELECTRIC.

Catégorie	Classe	Valeur d'attribut BD-L-CARTO100
Bâtiment quelconque	BATI 100	{SYMBO = Bâtiment}
(isolé)		
Poste électrique	ELECTRIC	

<u>Généralisation</u>

Un traitement global de généralisation est effectué (amplification, simplification, décalage, sélection). Les bâtiments sont ensuite regroupés en zones homogènes (représentées par une surface dans la classe « Occupation du sol »). Seules les surfaces de plus de 0,4 km² sont conservées (zone périurbaine). Les bâtiments isolés sont éliminés.

On conserve uniquement centroïdes des postes électriques ou de transformations électriques situés au noeud du réseau électrique de plus de 220 kV. Ils sont intégrés dans la classe de ponctuels « Poste_electrique ». Ces postes ne sont pas représentés.

Aucun objet de ce thème n'est donc directement représenté dans la carte.

Date: 14 juin 2010

OCCUPATION DU SOL

Définition

Le thème « occupation du sol » regroupe les surfaces hydrographiques, la végétation, l'emprise aéroportuaire et les zones urbaines et périurbaines.

La zone aéroportuaire est constituée à partir de l'emprise visible de la carte au 1 : 100 000. Elle ne présente aucun recouvrement avec d'autres objets du thème.

Classement BD-L-CARTO100

L'occupation du sol est issue des classes BD-L-CARTO100 : **OCS**, **Zone urbaine**, **BOIS_GENERALISE**, **BATI 100**.

Les bâtiments isolés sont généralisés (regroupés en une zone bâtie surfacique ou éliminés). Les postes électriques ne sont pas retenus.

Catégorie	Classe	Valeur d'attribut BD-L-CARTO100
Rivière	OCS	{SYMBO = RIVIERE}
Surface hydrographique	OCS	{SYMBO = Surface hydrographique}
Zone urbaine	Zone urbaine	{SYMBO = Hameau} ou {SYMBO = Lotissement} ou {SYMBO = Centre-ville}
Bois	BOIS_GENERALISE	,
Vigne	OCS	{SYMBO = Vigne}

Généralisation

Un traitement global de généralisation est effectué (suppression des petites surfaces isolées, amplification, agglomération des amas, suppression des petits trous, simplification des limites).

Les zones périurbaines proviennent de la généralisation des bâtiments isolés présents dans la BD-L-CARTO100. Elles sont créées en associant les bâtiments généralisés par critères de proximité (deux bâtiments sont dans la même zone urbaine si il sont à moins de 175 mètres l'un de l'autre).

La classification des zones urbaines est faite selon des critères cartographiques et n'est pas le résultat d'une analyse de l'activité ou des structures urbaines.

Le seuil de lisibilité d'une surface est placé à 2500 m² (carré de 0,5 mm de coté).

Date: 14 juin 2010

Représentation cartographique

Occupation du sol / Symbole surfacique

Catégorie	Couleur du fond	Largeur et style du	Couleur du contour
		contour en mm	
Zone urbaine	C20M30J40		
Zone périurbaine	C10M15J30		
Rivière	C40	0,1	C100
Surface	C40	0,1	C100
hydrographique			
Zone aéroportuaire	C10M15J30		
Bois	C20J40		
Vigne	C10J50		

Date: 14 juin 2010

TOPONYMIE PONCTUELLE

Définition

La toponymie ponctuelle est reprise de la BD-L-CARTO100.

On conserve:

- tous les noms de communes et de villages (localités),
- les désignations d'aires de service,
- une sélection des numéros de route (autoroutes, nationales) ;
- les numéros d'échangeurs ;
- le mont Kneiff.

Une distinction sur les communes est faite sur les chefs lieux de cantons (et de districts) et la capitale nationale. Elle s'appuie sur la liste des cantons et districts donnée par le Ministère de l'intérieur et à la grande région du Grand-duché de Luxembourg.

Chefs-lieux de cantons: Capellen, Clervaux, Diekirch, Echternach, Esch-sur-Alzette, Grevenmacher, Luxembourg, Mersch, Redange (Redange-sur-Attert), Remich, Vianden, Wiltz.

Chefs-lieux de districts : Luxembourg (capitale), Diekirch, Grevenmacher.

Représentation cartographique

Toponymie ponctuelle / Texte

Catégorie	Police	Taille (en points)	Couleur	Remarques
Village	Univers 57 Condensed	5	N100	Justification verticale : Centré Justification : Centré
Commune	Univers 57 Condensed	7	N100	Justification verticale : Centré Justification : Centré
Chef-lieu de canton ou de district	Univers 65 Bold	7,5	N100	Étirement : 87,5% (équivalence Geoconcept : Univers 45 Light gras Justification verticale : Centré Justification : Centré Inter lettre : -0,088 Contraction : 0,9)
Capitale nationale	Univers 65 Bold	7,5	N100	Étirement : 87,5% (équivalence Geoconcept : Univers 45 Light gras Justification verticale : Centré Justification : Centré Inter lettre : -0,088 Contraction : 0,9)en CAPITALE
Numéro de route nationale	Univers 57 Condensed	5	N60	Justification verticale : Centré Justification : Centré Orienté le long de la route désignée

Spécifications de la BD-L-250

Édition : 1

Date: 14 juin 2010

Numéro d'autoroute	Univers 5 Condensed	57	5,5	N60	Justification verticale : Centré Justification : Centré Orienté le long de la route désignée
Numéro d'échangeur complet	Univers 4 Light gras	45	5,5	N0	Sur un caisson N60 de 3,2 mm x 2 mm Justification verticale : Centré Justification : Centré
Numéro d'échangeur partiel	Univers 4 Light gras	45	5,5	N60	Sur un caisson N0 de 3,4 mm x 2,2 mm bordé d'un trait N60 de 0,15 mm Justification verticale : Centré Justification : Centré
Numéro d'échangeur en construction		45	5,5	N60	Sur un caisson N0 de 3,4 mm x 2,2 mm bordé d'un trait N60 de 0,15 mm Justification verticale : Centré Justification : Centré
Aire de service	Univers 5 Condensed Oblique	57	5	N70	Justification verticale : Centré Justification : Centré
Kneiff	Helvetica & Roman italique		5,5	N100	Justification verticale : Centré Justification : Centré

Date: 14 juin 2010

TOPONYMIE LINÉAIRE

Définition

La toponymie linéaire est reprise de la BD-L-CARTO100.

Elle reprend une partie des noms de rivières, après sélection le long des cours d'eau représentés sur la carte, et une partie des noms de forêts et montagnes (massifs), d'après la liste fournie à cette fin par l'ACT.

Liste des massifs à conserver :

Représentation cartographique

Toponymie linéaire / Texte

Catégorie	Police		Taille (en points)	Couleur	Remarques
Massif	Helvetica Roman italique	55 gras	5,5	C80M40J64	Justification verticale : Bas Justification : Centré
Rivière	Helvetica Roman italique	55 gras	5,5	C100N30	Justification verticale : Bas Justification : Centré

Les toponymes MOSELLE sont écrits en capitales.

Date: 14 juin 2010

PARTIES ÉTRANGÈRES

DONNÉES SOURCES

Les parties étrangères sont issues de la base de données européenne **EuroRegionalMap**, avec les saisies complémentaires réalisées pour la carte au 1:100 000 édition 2006 afin d'assurer la continuité des réseaux (routier, ferré et hydrographique) entre le territoire luxembourgeois et les parties étrangères.

Un toilettage et une mise à jour à partir de l'ERM 2009 sont à nouveau effectués pour le 1 : 250 000.

CLASSEMENT AUTOMATIQUE

Couvertures	Classes	Attributs	Objets BD-L-CARTO100
BND	POLBNDL/FA000	USE = 23	Frontières
		USE = {26, 30, 31, 110,	Limites de communes
111/2-2-2		111}	
HYDRO	DAML/BI020		Barrages
	DAML/BI030		
HYDRO	WATRCRSL/BH502	WD7 =< 15 et WD8 =< 15	Rivières de moins de 15 m
		les autres objets	Rivières de plus de 15 m
		LOC = {8, 0, 984}	à niveau
		LOC = 40	tunnel
HYDRO	LAKERESA/BH080		Lacs/Réservoirs
	LAKERESA/BH130		
HYDRO	SWAMPA/BH095		Marais
HYDRO	WATRCRSA/BH502		Rivières surfaciques
MISC	POWERL/AT030		Lignes électriques
NAME	NAMET/ZD040	NAC = 6	Toponymes de forêts
POP	BUILTUPP/AL020	PPL <> -2 147 483 648	Toponymes de commune
		PPL = -2 147 483 648	Toponymes de village
POP	NAMEP/ZD040		Toponymes de quartier
POP	BUILTUPA/AL020		Zones urbaines
TRANS	RAILRDL/AN010	RRC = 17	Voies de service
		$RRC = 16 \text{ et } FCO = \{3, 2\}$	Voies principales uniques
		RRC = 16 et FCO = 11	Voies principales doubles
		LLE = {1, 0}	à niveau
		LLE = {2, 3}	passage supérieur
		LLE = {-1, -2}	tunnel

Page 28 sur 60 PARTIES ÉTRANGÈRES

Date: 14 juin 2010

TRANS	ROADL/AP030	EXS = 28 et MED = 1 et RTT = 19	Autoroutes 2 chaussées
		EXS = 28 et MED = 2 et	Autoroutes 1 chaussée
		RTT = 19	
		EXS = 28 et RTT = 14	Routes principales
		EXS = 28 et RTT = 15	Routes secondaires
		EXS = 28 et RTT = 984	Routes locales
		EXS = 5 et RTT = 19	Autoroutes en construction
		EXS = 5 et RTT = 14	Routes principales en
			construction
		EXS = 5 et RTT = 15	Routes secondaires en
			construction
		EXS = 5 et RTT = 984	Routes locales en
			construction
		LLE = {1, 0}	à niveau
		LLE = {2, 3}	passage supérieur
		$LLE = \{-1, -2\}$	tunnel
TRANS	INTERCC/AP020		Échangeurs
TRANS	RAILRDC/AQ125	AFA <> 39	Gares
TRANS	RESTC/AQ135	AFA {9, 999}	Aires de service et de
			repos
TRANS	AIRFLDP/GB005	USE = 4	Aérodromes
VEG	VEGA/EA040		Vergers/Vignes
VEG	VEGA/EC030	·	Forêts

R E P R E S E N T A T I O N C A R T O G R A P H I Q U E

Les couleurs sont atténuées de 50 % par rapport au territoire luxembourgeois.

Les couleurs de surcharges routières sont harmonisées à la frontière entre le Luxembourg et les parties étrangères.

COPYRIGHT

La mention suivante :

"This product includes data licensed from European National Mapping and Cadaster Agencies. © EuroGeographics »

est ajoutée en légende au niveau des mentions éditoriales.

Page 29 sur 60 PARTIES ÉTRANGÈRES

Date: 14 juin 2010

RESTRUCTURATION DE LA BD-L-CARTO100

B D - L - 2 5 0 : C L A S S E S

D'OBJETS -

CORRESPONDANCE ERM

GÉNÉRALITÉS

La BD-L-250 est constituée de 28 classes d'objets.

La base de données compte un attribut commun à toutes les classes : **SOURCE** qui indique la provenance initiale des données :

- BD-L-TC pour les données (qui peuvent être généralisées) issues de la BD-L-TC,
- BD-L-TC GPS pour les chemins et sentiers qui ont été mis à jour par complètement terrain par levé GPS,
- ORTHO2004 pour les données (mise à jour partielle du fond topographique) saisies sur l'orthophotographie issue de la prise de vue numérique de 2004,
- CARTES R pour les données qui proviennent des cartes série R,
- **BD-L-CARTO100** pour les données numérisées pour la carte au 1 : 100 000 de 2006 et la BD-L-CARTO100,
- **BD-L-250** pour les données numérisées spécifiquement pour la carte au 1 : 250 000 et la BD-L-250 (pictogrammes de localités, kilométrages, pointeurs),
- **CEGEDEL** pour les données provenant de la CEGEDEL (lignes électriques et éoliennes).
- ACT pour les données fournies par l'ACT.

La base de données compte un attribut commun à toutes les classes : **IDENTIFIANT** (caractère) qui marque chaque objet par un identifiant unique. Il est constitué d'un code de 3 lettres qui indique la classe de l'objet et d'un numéro d'ordre (6 chiffres) (exemple : RTE006874).

La géométrie de l'ensemble des objets est celle de la carte (avec la généralisation cartographique).

Les classes sont de 3 types géométriques :

- linéaire,
- surfacique,
- ponctuelle.

Lorsqu'un objet possède un attribut **TOPONYME**, ce toponyme (s'il apparaît sur la carte) figure également en position cartographique dans une des classes d'objets de toponymes.

Les attributs sont de 4 types différents :

- chaînes de caractères (CAR),
- liste de valeurs (LISTE),
- valeur entière (ENTIER),

Spécifications de la BD-L-250

Édition: 1

Date: 14 juin 2010

• valeur réelle (RÉEL).

Correspondance avec la structure de la base de données LU_ERM_Data Les sept couches thématiques (thematic layers) sont les suivantes :

- administrative boundaries (BND);
- water network (HYDRO);
- transport network (TRANS);
- Miscellaneous objects (MISC);
- settlements (POP);
- soil and vegetation (VEG);
- named locations (NAME).

La correspondance avec ces classes est indiquée pour chaque classe BD-L-250 dans la suite du paragraphe.

Quatre attributs génériques sont communs à toutes les classes ERM :

- gfid : identifiant générique de couche, unique, engendré automatiquement avec les outils ESRI.
- F CODE : code de couche obéissant aux critères DIGEST.
- ICC: code ISO3166-1 du pays: LU.
- SN : identifiant numérique destiné éventuellement à l'affichage. 0 par défaut.

Ces attributs n'ont par essence pas de correspondance dans la BD-L-250.

Il existe un champ clé IDENTIFI non exporté vers ERM.

Règles particulières à ERM sur les valeurs d'attributs manquantes

Attribute value	Null/No Value	Unknown	Unpopulated	Not Applicable
Attribute Type				
Text	N/A	UNK	N_P	N_A
Integer Coded	-32768	0	997	998
Integer Actual Value	-32768	-29999	-29997	-29998

EuroRegionalMap - Pan-European Database at Medium Scale - Specification and Data Catalogue, p. 16

Null/No Value signifie que l'attribut n'est pas normalisé pour une couche, et que sa définition ne correspond pas à la couche, même si l'attribut est listé parmi ceux de la couche. Cela peut survenir lorsqu'une entité géographique est rattachée à une classe d'objets incluant des entités géographiques différentes, nécessitant des attributs particuliers, sans signification pour d'autres entités (par exemple, les lignes de côtes et les limites d'installations off-shore sont dans la même classe d'entités, mais l'attribut HOC – catégorie d'origine hydrographique – n'a pas de sens pour une installation off-shore).

Unknown correspond à des valeurs impossibles à déterminer ou une information inexistante pour un objet spécifique d'une entité, alors que les autres objets de l'entité possèdent normalement cette valeur (exemple : altitude moyenne d'un lac qui n'a pas été mesurée pour ce lac).

Unpopulated est relatif à une valeur d'attribut existante, mais que ne possède pas le producteur de la base de données.

Page 31 sur 60 BD-L-250 : CLASSES D'OBJETS – CORRESPONDANCE ERM

Spécifications de la BD-L-250

Édition: 1

Date: 14 juin 2010

Not applicable signifie que l'information attributaire n'existe pas pour une entité spécifique (par exemple le nom d'une ville dans une deuxième langue du pays).

* * *

Dans la suite de cette partie, les classes d'objets sont listées par couche ERM. On indique entre parenthèses, à côté du nom de l'attribut, son type :

c: caractères (characters)

e: entier
b: booléen
r: réel
L: liste

si: short integer li: long integer

Date: 14 juin 2010

COUCHE BND (BOUNDARIES -LIMITES ADMINISTRATIVES)

<u>ADM_LIN_ERM (linéaire) - ADL - POLBNDL</u> <u>FA000</u>

(Thème non cartographié)

Thème associé	LIMITE ADMINISTRAT	TIVE
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/Valeur ERM	Description
SYMBO (c)	USE (si)	donne la nature de la limite
Commune	30	limite de commune
Canton	26	limite de canton
Frontière	23	frontière du Luxembourg
BST (e)	BST (si)	Type de statut de la limite
(Valeur unique:) 1	1	définie

<u>ADM_SURF_ERM (surfacique) - ADS - POLBNDA FA001</u>

(Thème non cartographié)

Thème associé	Surface administrativ	
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/Valeur ERM	Description
NAMN (c)		Nom de la commune (caractères bas de casse
TVAIVITY (C)		avec majuscule, accentués)
NIAMNI (a)		Nom de la commune (caractères bas de casse
NAMN (c)		avec majuscule, non accentués)
NBHAB (e)		Nombre d'habitants*
SHN0 (c)	SHN0 (c)	Code SHN du niveau hiérarchique 0 (état)
SHN1 (c)	SHN1 (c)	Code SHN du niveau hiérarchique 1 (district)
SHN2 (c)	SHN2 (c)	Code SHN du niveau hiérarchique 2 (canton)
SHN3 (c)	SHN3 (c)	Code SHN du niveau hiérarchique 3 (commune)
SHN4 (c)	SHN4 (c)	Code SHN du niveau hiérarchique 4
(Valeur unique:)	. ,	·
N_A	N_A	
SHN5 (c)	SHN5 (c)	Code SHN du niveau hiérarchique 5
(Valeur unique:)		
N_A	N_A	
TAA (e)	TAA (si)	Type de surface administrative
(Valeur unique:) 1	1	Territoire principal (mainland)

^{*} Lorsque la commune est un objet à géométrie multiple, seule le champ de la surface incluant le chef-lieu est rempli.

Page 33 sur 60 BD-L-250 : CLASSES D'OBJETS – CORRESPONDANCE ERM

Date: 14 juin 2010

COUCHE HYDRO (WATER NETWORK - RESEAU HYDROGRAPHIQUE)

Nota: les classes d'entités COASTL (BA010), CASTA (BA020), ISLANDA (BA030), SEAA (BA040), LANDICEA (BJ030) et SWAMPA (ED010) sont obligatoires dans ERM mais ne comportent aucun objet sur le territoire luxembourgeois et ne sont donc pas exportées.

<u>HYDRO_SURF (surfacique) - HYA - LAKERESA</u> BH080

Ce thème n'est pas associé dans la BD-L-250 à une classe d'objets spécifique. Les lacs et étangs associés à la classe ERM d'entités LAKERESA proviennent de la classe OCS|SYMBO=Surface hydrographique.

Thème associé	HYDROGRAPHIQUE	SURFACIQUE
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/Valeur ERM	Description
TOPONYME1 (c)	NAMN1 (c)	Nom officiel (français, caractères français)
TOPONYME2 (c)	NAMN2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères français)
NAMA1 (c)	NAMA1 (c)	Nom officiel (français, caractères ASCII-7bits)
NAMA2 (c)	NAMA2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-7bits)
NLN1 (c)	NLN1 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
FRE	FRE	Français
NLN2 (c)	NLN2 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
HYC (e)	HYC (si)	Catégorie hydrographique
8	8	permanent
TID (e)	TID (si)	soumis/non soumis à marée
1	1	non soumis à marée
ZV2 (r)	ZV2 (si)	cote du point le plus haut
-29999	-29999	inconnu

BD-L-250 : CLASSES D'OBJETS – CORRESPONDANCE ERM

Date: 14 juin 2010

<u>RIVIERE SURF (surfacique) - HYS - WATRCRSA BH502</u>

Ce thème n'est pas associé dans la BD-L-250 à une classe d'objets spécifique. Les surfaces de rivières associées à la classe ERM d'entités WATRCRSA proviennent de la classe OCS|SYMBO=Rivière.

Thème associé	RIVIÈRE SURFA	ACIQUE
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description
TOPONYME1 (c)	NAMN1 (c)	Nom officiel (français, caractères français)
TOPONYME2 (c)	NAMN2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères français)
NAMA1 (c)	NAMA1 (c)	Nom officiel (français, caractères ASCII-7bits)
NAMA2 (c)	NAMA2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-7bits)
NLN1 (c)	NLN1 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
FRE	FRE	Français
NLN2 (c)	NLN2 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
HYC (e)	HYC (si)	Catégorie hydrographique
8	8	permanent
TID (e)	TID (si)	soumis/non soumis à marée
1	1	non soumis à marée
HOC (e)	HOC (si)	Origine hydrologique
5	5	naturel
EXS (e)	EXS (si)	Navigabilité, état
724	724	Navigable et opérationnel (Moselle)
998	998	non applicable

Page 35 sur 60 BD-L-250 : CLASSES D'OBJETS – CORRESPONDANCE ERM

Date: 14 juin 2010

<u>HYDRO_LIN (linéaire) - HYL - WATRCRSLBH502</u>

Thème associé	HYDROGRA	PHIE LINÉAIRE
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description
SYMBO (L)	WD7 (si)	Catégorie par largeur minimale (m): donne, associé à l'attribut NIVEAU, la représentation linéaire des tronçons
Cours d'eau étroit	1	cours d'eau de moins de 15 mètres
Cours d'eau large	15	cours d'eau entre 15 et 50 mètres
Cours d'eau très large	125	cours d'eau de plus de 50 mètres
SYMBO (L)	WD8 (si)	Catégorie par largeur minimale (m): donne, associé à l'attribut NIVEAU, la représentation linéaire des tronçons
Cours d'eau étroit	15	cours d'eau de moins de 15 mètres
Cours d'eau large	50	cours d'eau entre 15 et 50 mètres
Cours d'eau très large	-29999	cours d'eau de plus de 50 mètres (non représenté)
NIVEAU (L)	LOC (si)	catégorie de localisation par rapport à la surface terrestre
Surface	8	à l'air libre (valeur obligatoire pour les cours d'eau larges et très larges
Souterrain	40	en souterrain
TOPONYME (c)		Toponyme du tronçon issu de la BD-L-CARTO100, porté le cas échéant sur la carte.
TOPONYME1 (c)	NAMN1 (c)	Nom officiel (français, caractères français)
TOPONYME2 (c)	NAMN2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères français)
NAMA1 (c)	NAMA1 (c)	Nom officiel (français, caractères ASCII-7bits)
NAMA2 (c)	NAMA2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois, caractères ASCII-7bits)
NLN1 (c)	NLN1 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
FRE	FRE	Français
NLN2 (c)	NLN2 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
LUX	LUX	Luxembourgeois
HYC (e)	HYC (si)	Catégorie hydrographique
8	8	permanent
TID (e)	TID (si)	soumis/non soumis à marée
1	1	non soumis à marée
HOC (e)	HOC (si)	Origine hydrologique
5	5	naturel
EXS (e)	EXS (si)	Navigabilité, état
724	72 <i>4</i> 998	Navigable et opérationnel (Moselle)
998		non applicable
WCH (e) 997	WCH (si) 997	Hiérarchie fluviale
997	997	non rempli

<u>EQUIP_LIN (linéaire) - EQL - DAML B1020/B1030</u>

Classement BD-L-CARTO100

Les équipements linéaires hydrologiques sont issus de la classe BD-L-CARTO100 : **EQUIP_LIN.**

Page 36 sur 60 BD-L-250 : CLASSES D'OBJETS – CORRESPONDANCE ERM

Édition: 1

Date: 14 juin 2010

Catégorie	Valeur d'attribut BD-L-CARTO100
Barrage	{SYMBO = BARRAGE}

Sélection et généralisation

Sont conservés dans la BD-L-250 les barrages et écluses présents sur les cours d'eau retenus (voir spécifications de la carte), d'une largeur supérieure à 125 m.

Les barrages de plus de 125 m de large sont instanciés dans la classe d'entités ERM DAML BI020.

Les écluses de plus de 125 m de large sont instanciées dans la classe d'entités ERM DAML BI030.

Thème associé	ÉQUIPEMENT LINÉA	AIRE
Attribut/Valeurs	Classe ERM	Description
SYMBO (L)		Nature de l'équipement
Ecluse	DAML BI030	écluse
Barrage	DAML BI020	barrage

Pas d'attribut ERM.

<u>HYDRO_PONC (ponctuelle) - HYP - DAMC</u> <u>B1020/B1030</u>

Classement BD-L-CARTO100

Les équipements linéaires hydrologiques sont issus de la classe BD-L-CARTO100 : **EQUIP LIN.**

Catégorie	Valeur d'attribut BD-L-CARTO100
Barrage	{SYMBO = BARRAGE}

Sélection et généralisation

Sont conservés dans la BD-L-250 les barrages et écluses présents sur les cours d'eau retenus (voir spécifications de la carte). Les ouvrages de moins de 125 m de large sont transformés en ponctuels et placés à un nœud topologique du cours d'eau associé.

Les barrages ponctuels sont instanciés dans la classe d'entité ERM DAMC BI020.

Les écluses ponctuelles sont instanciées dans la classe d'entités ERM DAMC BI030.

Thème associé	HYDROGRAPHIE PONCTUELLE		
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/		
Attribut valeurs	Valeur ERM		
SYMBO (L)		Nature de l'équipement	
Ecluse	DAMC BI030	écluse	
Barrage	DAMC BI020	barrage	

Pas de distinction barrage/écluse dans ERM.

Page 37 sur 60 BD-L-250 : CLASSES D'OBJETS – CORRESPONDANCE ERM

Date: 14 juin 2010

COUCHE NAME (NAMED LOCATIONS - LIEUX NOMMES)

<u>LIEU_NOMME (ponctuelle) - NOM - GNAMET ZD040</u>

Les noms de massifs et le toponyme Mont Kneiff sont importés dans cette couche, associée à la table SYMBOL_RAT dans ERM.

Thème associé	LIEUX NOI	ИM	IÉS
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/		
Attribut valeurs	Valeur ERM		
CNL (e)	CNL (si)		Code de catégorie
63		63	bois, forêt
49		49	mont
TOPONYME1 (c)	NAMN1 (c)		Nom officiel (français, caractères français)
TOPONYME2 (c)	NAMN2 (c)		Nom officiel (luxembourgeois caractères français)
NAMA1 (c)	NAMA1 (c)		Nom officiel (français, caractères ASCII-7bits)
NAMA2 (c)	NAMA2 (c)		Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-7bits)
NLN1 (c)	NLN1 (c)		Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
FRE	FI	RE	FRE
NLN2 (c)	NLN2 (c)		Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
N_A	N	_ <i>A</i>	(sans objet)
SID (e)	SID (si)		Identifiant de symbole (lien avec la table SYMBOL_RAT)
1		1	identifiant des bois et forêts
2		2	identifiant de mont

Date: 14 juin 2010

COUCHE MISC (MISCELLANEOUS OBJECTS -OBJETS DIVERS)

<u>ELECTRIC (linéaire) - ELE - POWERL AT030</u>

Les lignes électriques de plus de 220kv et de plus de 1600 m de long sont conservées de la BD-L-CARTO100. Les postes électriques ne sont pas gardés en tant que surfaciques, aussi les lignes convergeant vers ces postes sont-elles connectées au centroïde du poste, de façon à assurer la continuité topologique du réseau.

Thème associé	RÉSEAU ÉLECTRIQUE		
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description	
FCO (c)	FCO (c)	Configuration	
997	997	Non instancié	

Pas d'attribut.

<u>PARC_NAT (surfacique) - PNA - PARKA FA080</u>

Les parcs naturels sont générés à partir des communes les constituant (données fournies par l'ACT pour la BD-L-250) :

- le Parc Naturel de la Haute-Sûre, sur les communes de Boulaide, Ell, Esch-sur-Sûre, Heiderscheid, Lac de la Haute-Sûre, Neunhausen et Winseler ;
- le Parc Naturel de l'Our, sur les communes de Clervaux, Consthum, Heinerscheid, Hoscheid, Hosingen, Kiischpelt, Munshausen, Putscheid, Tandel, Troisvierges et Vianden.

Thème associé	PARC NAT	TUF	REL
Attribut/Valeurs	Attribut ER Valeur ERM	RM/	Description
NA3 (c)	NA3 (c)		Classification de l'espace environnemental
CAT II	CA	ΤII	Parc national
TOPONYME1 (c)	NAMN1 (c)		Nom officiel (français, caractères français)
TOPONYME2 (c)	NAMN2 (c)		Nom officiel (luxembourgeois caractères français)
NAMA1 (c)	NAMA1 (c)		Nom officiel (français, caractères ASCII-7bits)
NAMA2 (c)	NAMA2 (c)		Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-7bits)
NLN1 (c)	NLN2 (c)		Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
FRE	F	RE	FRE
NLN2 (c)	NLN2 (c)		Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
N_A	N	<u> _</u> A	(sans objet)

Page 39 sur 60 BD-L-250 : CLASSES D'OBJETS – CORRESPONDANCE ERM

Date: 14 juin 2010

COUCHE POP (SETTLEMENTS - OCCUPATION DU SOL)

<u>BATI_SURF_250 (surfacique) - BAS -</u>BUILTUPA AL020

Cette classe est générée par généralisation à partir des classes OCS|SYMBO = {Hameau, Lotissement, Centre-ville}) de la BD-L-CARTO100. La géométrie des objets donne l'étendue de la zone urbaine. Ne sont conservées que les zones bâties urbaines de plus de 0,4 km². Un recoupement est effectué avec les objets TOPO_PONC|SYMBO = Commune, pour ne garder que les zones de plus de 5000 habitants.

Thème associé	BÂTI SURFACIQUI	E
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description
PopulatedPlaceID (c)	PopulatedPlaceID (c)	Identifiant unique de localité habitée
AL022LU000XXX	AL022LU000XXX	avec XXX les 3 chiffres identifiant une commune
TOPONYME (c)		Toponyme à afficher, identique à celui de la commune dans le thème <i>Bâti ponctuel</i> .
TOPONYME1 (c)		Nom officiel (français, caractères français) identique à celui de la commune dans le thème <i>Bâti ponctuel</i> , permettant la jointure entre les deux thèmes et la création de l'identifiant commun PopulatedPlaceID

BATI PONC 250 (ponctuel) - BAP - BUILTUPP AL020 et AL022

Cette classe est générée pour la BD-L-250. Elle reprend la valeur de population issue de TOPO_PONC et le Nom_pour_tri (TOPONYME1), débarrassé de la mention (Commune de), avec les accents, permettant une jointure avec BATI_SURF_250 et la création de l'identifiant commun PopulatedPlaceId.

Date: 14 juin 2010

Thème associé	BÂTI PONCTUEL	
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description
SYMBO (L)		Nature de la localité
Chef-lieu ERM		Chef-lieu de canton, non représenté sur la carte
Chef-lieu		Chef-lieu de canton représenté sur la carte
Commune ERM		Autre commune non représentée sur la carte
Commune		Autre commune représentée sur la carte
Village	(non exporté)	Autre localité
COMMUNE (b)		Commune ou non
Oui		Commune
Non		Autre
PPL (e)	PPL (li)	Population de la commune
PP1 (e)	PP1 (li)	Minimum estimé de la population
PP2 (e)	PP2 (li)	Maximum estimé de la population
TOPONYME (c)		Toponyme à afficher
TOPONYME1 (c)	NAMN1 (c)	Nom officiel (français, caractères français)
TOPONYME2 (c)	NAMN2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères français)
NAMA1 (c)	NAMA1 (c)	Nom officiel (français, caractères ASCII-7bits)
NAMA2 (c)	NAMA2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-7bits)
NLN1 (c)	NLN1 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
1	1	FRE
NLN2 (c)	NLN2 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
1	1	FRE
Sup5000 (b)		Population supérieure à 5 000 hab. ou non
PopulatedPlaceID (c)	PopulatedPlaceID (c)	Identifiant unique de localité habitée
AL022LU000XXX	AL022LU000XXX	avec XXX les 3 chiffres identifiant une commune

Seuls les objets {COMMUNE = Oui} et l'objet {TOPONYME1 = Capellen} sont exportés vers ERM.

Les communes de plus de 5 000 habitants sont exportées vers AL022.

Les autres communes et le chef-lieu de canton Capellen sont exportés vers AL020.

Date: 14 juin 2010

COUCHE TRANS (TRANSPORT NETWORK - RESEAUX)

FERRE (linéaire) - VFE - RAILRDL AN010

Les informations absentes de la BD-L-CARTO100 sont recueillies à partir du *Document de Référence* du Réseau ferré luxembourgeois. Il fournit la valeur des attributs RGC, EXS et RCC (en particulier l'annexe 3.A du document)

Date: 14 juin 2010

Thème associé	RÉSEAU I	SERDÉ
Theme associe	Attribut	EKKE
Attribut/Valeurs	ERM/	Description
/ tanbay various	Valeur ERM	
SYMBO (c)	FCO (si)	Nombre de voies : donne, associé à l'attribut NIVEAU, la représentation
, ,	` '	linéaire des tronçons
Principale unique	3	voie ferrée principale unique
Principale double	11	voie ferrée principale double
NIVEAU (c)	LLE (si)	Localisation par rapport à la surface terrestre
Niveau	1	voie à niveau
Pont	2	voie sur pont ou en passage supérieur
Tunnel	-7	voie en tunnel
	NAMN1 (c)	Nom officiel (français, caractères français)
	N_A	(sans objet)
	NAMN2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères français)
	N_A	(sans objet)
	NAMA1 (c)	Nom officiel (français, caractères ASCII-7bits)
	N_A	(sans objet)
	NAMA2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-7bits)
	N_A	(sans objet)
	NLN1 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
	<i>N_A</i> NLN2 (c)	(sans objet) Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
	N_A	
EXS (e)	EXS (si)	Exploitation (sans objet)
6	6	Voie désaffectée ou inutilisée
28	28	Voie exploitée opérationnelle
RGC (e)	RGC (si)	Ecartement
3	3	Ecartement normal
RRA (e)	RRA (si)	Source d'énergie utilisée
0	0	Inconnue
1	1	Electricité par rail au sol
3	3	Electricité par caténaire
4	4	Non-électrifié
GAW (e)	GAW (si)	Largeur de voie (cm)
143.5	143.5	(écartement normal)
RCO (c)	RCO (c)	Code de la voie
RRC (e)	RRC (si)	Catégorie
0	0	inconnue
22	22	ligne grande vitesse
16	16	ligne principale
17	17	ligne secondaire, voie d'embranchement
999	999	autre
RSU (e)	RSU (si)	Praticabilité saisonnière
0	0	inconnue
1	1	toute l'année
2	2	saisonnière
997	997	non instanciée

Date: 14 juin 2010

<u>EQUIP_ROUT_250 (ponctuelle) - EQR - INTERCC AP020 / RESTC AQ135</u>

Cette classe est issue de la BD-L-CARTO100. L'attribut RJC a été instancié selon la situation reflétée par les données constituant cette base.

Thème associé	ÉQUIPEMEI	NT ROUTIER PONCTUEL
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description
SYMBO (L)		Nature de l'équipement routier
Echangeur complet		échangeur ou diffuseur complet
Echangeur partiel		échangeur ou diffuseur partiel
Echangeur en construction		échangeur en construction
Aire de service		aire de service
Nom		Pour un échangeur, donne son numéro; pour une aire de service, donne son nom.
TOPONYME1 (c)	NAMN1 (c)	Nom officiel (français, caractères français)
TOPONYME2 (c)	NAMN2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères français)
NAMA1 (c)	NAMA1 (c)	Nom officiel (français, caractères ASCII-7bits)
NAMA2 (c)	NAMA2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-7bits)
NLN1 (c)	NLN1 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
1	1	FRE
NLN2 (c)	NLN2 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
	N_A	(sans objet)
RJC (e)	RJC ¹ (si)	Type d'échangeur
0	0	Inconnu
1	1	Diffuseur (Interchange)
2	2	Echangeur (Access/exit from motorway road)
3	3	Mixte
AFA (e)	AFA ² (si)	Equipement disponible
0	0	inconnu
9	9	station de carburant
999	999	autre

Notes: ¹ attribut spécifique pour la classe d'entités ERM INTERCC (AP020) (échangeurs).
² attribut spécifique pour la classe d'entités ERM RESTC (AQ135) (aires de services).

Les aires de service (SYMBO = Aire de service) sont exportés vers la classe d'entités ERM RESTC (AQ135).

Les échangeurs sont exportés vers la classe d'entités ERM INTERCC (AP020).

Date: 14 juin 2010

ROUTE (linéaire) - RTE - ROADL AP030

Thème associé RÉSI	EAU ROUTIE	R
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description
SYMBO (L)	RTT (si)	Nature de la voie: donne, associé à l'attribut NIVEAU, la représentation linéaire des tronçons
Chemin repris en construction	984	chemin repris en construction
Nationale en construction	14	route nationale en construction
Autoroute en construction	16	autoroute en construction
Chemin repris	984	chemin repris ou route fictive*
Nationale secondaire étroite	14	route nationale secondaire en zone urbaine
Nationale secondaire	14	route nationale secondaire
Nationale principale étroite	15	route nationale principale en zone urbaine
Nationale principale	15	route nationale principale
Autoroute	16	autoroute
NIVEAU (L)	LLE (si)	Localisation par rapport à la surface terrestre
Niveau	1	voie à niveau
Pont	2	voie sur pont ou en passage supérieur
Tunnel	-1	voie en tunnel
	NAMN1 (c)	Nom officiel (français, caractères français)
	N_A	(sans objet)
	NAMN2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères français)
	N_A	(sans objet)
	NAMA1 (c) N A	Nom officiel (français, caractères ASCII-7bits) (sans objet)
	NAMA2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-7bits)
	N A	(sans objet)
	NLN1 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
	N_A	(sans objet)
	NLN2 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
	N_A	(sans objet)
EXS (e)	EXS (si)	Exploitation
0	0	inconnue
5	5	voie en construction
28	28	voie en service
MED (e)	MED (si)	Présence d'un terre-plein central
0	0	inconnue
1	1	voie avec terre-plein central
2	2	voie sans terre-plein central
LTN (e)	LTN (si)	Nombre de voies
-29999	-29999	inconnu
RST (e)	RST (si)	Type de revêtement
1	1	chaussée revêtue
TUC (e)	TUC (si)	Usage
7	7	route de transit (par opposition à voie d'accès)
CODE_LUX (c)	RTN (c)	Numéro du tronçon routier
CODE_EURO (c)	RTE (c)	Numéro européen du tronçon routier

Édition : 1

Date: 14 juin 2010

RSU (e)		RSU (si)	Praticabilité saisonnière
	0	0	inconnue
	1	1	toute l'année
	2	2	saisonnière
	997	997	non instanciée
TOL (e)		TOL (si)	Catégorie de péage
	0	0	inconnue
	1	1	route généralement libre de frais directs
	997	997	non instanciée

L'attribut EXS est rempli par requête sur l'attribut SYMBO.

L'attribut MED est rempli à 1 pour les autoroutes, à 0 pour les autres voies, par requête sur l'attribut SYMBO.

Aucune voie d'accès n'ayant été gardée dans la BD-L-250, l'attribut TUC prend la valeur 7 par défaut.

Toutes les routes sont sans péage et ouvertes toute l'année.

Des routes fictives (*) sont générées automatiquement pour ERM afin d'assurer la connexion des gares au réseau routier. Ces routes n'apparaissent pas sur la carte.

<u>PASSAGE_NIVEAU (ponctuelle) - RPN - LEVELCC AQ062</u>

Ce thème, absent de la représentation cartographique, est calculé à partir du linéaire routier comme intersections des voies ferrées et des routes de même niveau. Les objets de ce thème doivent être topologiquement cohérents avec les extrémités des voies ferrées et des routes.

Ce thème ne comporte aucun attribut.

<u>NOEUD NIVEAU (ponctuelle) - RNN - LEVELCC AQ063</u>

Ce thème, absent de la représentation cartographique, est calculé à partir du linéaire routier comme intersections des voies de même niveau. Les objets de ce thème doivent être topologiquement cohérents avec les extrémités des routes.

Ce thème ne comporte aucun attribut.

<u>GARE (ponctuelle) - GAR - RAILRDC AQ125</u>

Les objets de ce thème sont récupérés de la classe BD-L-CARTO100 {EQUIP_PONC|SYMBO = Gare}. Les gares manquantes de la BD-L-CARTO100 sont ajoutées à l'aide du document RDD.

Page 46 sur 60 BD-L-250 : CLASSES D'OBJETS – CORRESPONDANCE ERM

Date: 14 juin 2010

Thème associé	GARE FER	ROV	IAIRE	
Attribut/Valeurs	Attribut I Valeur ERM	ERM/	Description	
SYMBO (L)			Nature de l'équipement BD-L-CARTO100: donne la représentation cartographique	
Gare			Gare de voyageurs en service	
ROTATION (r)			Orientation de l'équipement	
IMPORTANCE (L)	AFA (si)		Destination de l'équipement	
Gare principale		39	gare principale de voyageurs	
Gare secondaire		40	gare secondaire de voyageurs	
Fret		41	gare de fret	
(autre)		997	(non instancié)	
TOPONYME1 (c)	NAMN1 (c)		Nom officiel (français, caractères français)	
TOPONYME2 (c)	NAMN2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères français)		
NAMA1 (c)	NAMA1 (c)		Nom officiel (français, caractères ASCII-7bits)	
NAMA2 (c)	NAMA2 (c)		Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-7bits)	
NLN1 (c)	NLN1 (c)		Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1	
1		1	FRE	
NLN2 (c)	NLN2 (c)	•	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2	
N_A		N_A	(sans objet)	
RstationID (c) RstationID (c)			Identifiant de la gare	

La destination de l'équipement (AFA) et le toponyme de la gare (TOPONYME1) sont complétés à l'aide du document DRR.

La valeur du champ RstationID est calculée en veillant à son unicité. Pour assurer la connexion des gares au réseau routier ERM, des routes fictives sont générées automatiquement pour relier chaque gare à la route la plus proche.

<u>AEROPORT - AIRFLDA GB005</u>

Ce thème est numérisé dans la classe OCS|SYMBO = Aéroport et est transféré pour export dans la classe AEROPORT.

Un seul aéroport existe.

Thème associé	AEROPORT	
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description
SYMBO (L)		Nature de l'occupation du sol
Aéroport		zone aéroportuaire
	IKO (c)	Code OACI de l'aéroport
	ELLX	code OACI de l'aéroport de Luxembourg

Lors de l'export vers ERM est créé l'attribut IKO et sa valeur instanciée.

Source: voir ci-après.

<u>AEROGARE - AIRFLDC GB005</u>

Ce thème contient le ponctuel inclus géométriquement à l'intérieur de la zone aéroportuaire internationale (classe AEROPORT), lié sémantiquement à celui-ci via l'attribut IKO, portant les

Page 47 sur 60 BD-L-250 : CLASSES D'OBJETS – CORRESPONDANCE ERM

Édition: 1

Date: 14 juin 2010

autres informations sémantiques relatives à l'aéroport et connecté topologiquement au réseau routier, assurant ainsi l'intermodalité entre le réseau routier et le réseau aérien.

Thème associé	AEROGARE	
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description
IAT (c)	IAT (c)	code de l'Association internationale de transport aérien (IATA - AITA)
LUX	LUX	
IKO (c)	IKO (c)	code de l'Organisation civile internationale (ICAO - OACI)
ELLX	ELLX	code OACI de l'aéroport de Luxembourg
TOPONYME1 (c)	NAMN1 (c)	Nom officiel OACI(français, caractères français)
Luxembourg	Luxembourg	Nom OACI de l'aéroport international de Luxembourg
TOPONYME2 (c)	NAMN2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères français)
N_A	N_A	(sans objet)
NAMA1 (c)	NAMA1 (c)	Nom officiel OACI (français, caractères ASCII-7bits)
Luxembourg	Luxembourg	Nom OACI de l'aéroport international de Luxembourg
NAMA2 (c)	NAMA2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-7bits)
N_A	N_A	(sans objet)
NLN1 (c)	NLN1 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
1	1	FRE
NLN2 (c)	NLN2 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
N_A	N_A	(sans objet)
USE (e)	USE (si)	Usage
23	23	international
ZV3 (e)	ZV3 (si)	altitude
376	376	altitude OACI de l'aéroport de Luxembourg

EMBARC (ponctuelle) - EQP - AIRFLDP GB005

Ce thème contient les ponctuels isolés matérialisant les embarcadères (ports, aérodrome et aéroport à usages public et civil). L'ERM ne récupère que l'aérodrome de Wiltz Noertrange, avec ses attributs, équivalents à la classe AEROGARE.

Date: 14 juin 2010

Thème associé	ÉQUIPEMENT	PONCTUEL
Attribut/Valeurs	Attribut ERM Valeur ERM	Description
SYMBO (L)		Nature de l'équipement, permettant la symbolisation carte.
Port		port
Aéroport		aéroport
Aérodrome		aérodrome
Nom (c)		Nom officiel OACI
IAT (c)	IAT (c)	code de l'Association internationale de transport aérien (IATA - AITA)
IKO (c)	IKO (c)	code de l'Organisation civile internationale (ICAO - OACI)
TOPONYME1 (c)	NAMN1 (c)	Nom officiel OACI (français, caractères français)
TOPONYME2 (c)	NAMN2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères français)
NAMA1 (c)	NAMA1 (c)	Nom officiel OACI (français, caractères ASCII-7bits)
NAMA2 (c)	NAMA2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-7bits)
NLN1 (c)	NLN1 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
1	•	FRE
NLN2 (c)	NLN2 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
N_A	N_A	(sans objet)
USE (e)	USE (si)	Usage
0		inconnu
23		international
ZV3 (e)	ZV3 (si)	altitude en mètres

Valeur des attributs par objet :

Attribut	Luxembourg	Wilz Noertrange
IAT	LUX	N_A
IKO	ELLX	ELNT
TOPONYME1	Luxembourg	Noertrange
NAMA1	Luxembourg	Noertrange
USE	23	0
ZV3	376	464

Sources:

- AIP Belgium and G.D. of Luxembourg, AD 2.ELLX-1, 31/07/2008.
- JEPPESEN VFR Manual, mise à jour 2010

HELIPORT (ponctuelle) - HEL - HELIP GB035

Les héliports sont numérisés à partir des données fournies dans AIP Belgium and G.D. of Luxembourg.

Date: 14 juin 2010

Thème associé	HELIPORT	
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description
TOPONYME1 (c)	NAMN1 (c)	Nom officiel OACI (français, caractères français)
TOPONYME2 (c)	NAMN2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois)
NAMA1 (c)	NAMA1 (c)	Nom officiel OACI (français, caractères ASCII-7bits)
NAMA2 (c)	NAMA2 (c)	Nom officiel (luxembourgeois caractères ASCII-
INAIVIAZ (C)	INAIVIAZ (C)	7bits)
N_A	N_A	(sans objet)
NLN1 (c)	NLN1 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN1
1	FRE	FRE
NLN2 (c)	NLN2 (c)	Code ISO 639-2/B 3-Char de la langue pour NAMN2
N_A	N_A	(sans objet)

<u>PISTE_AERO (linéaire) - PAE - RUNWAYL GB055</u>

Pas d'attribut défini sur cette classe.

Date: 14 juin 2010

COUCHE VEG (*VEGETATION*AND SOILS - OCCUPATION DU SOL)

<u>VIGNE (surfacique) - VIG - VEGA EA045</u>

Les objets de ce thème sont récupérés de la classe OCS|SYMBO = Vigne

Thème associé	VIGNE	
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description
SYMBO (L)	PRO (si)	Type de culture
Vigne	152	vigne

BOIS (surfacique) - BOI - VEGA EA050

Les objets de ce thème sont récupérés de la classe OCS|SYMBO = Bois

Thème associé	BOIS	
Attribut/Valeurs	Attribut ERM/ Valeur ERM	Description
SYMBO (L)		Type de végétation
Bois		bois

Date: 14 juin 2010

CLASSES HORS ERM

Ces classes sont utilisées directement pour la visualisation carte et éventuellement pour instancier certaines classes spécifiques ERM.

BATI_OCS_250 (surfacique) - BOS

Cette classe est partiellement générée par généralisation à partir de la classe OCS|SYMBO = {Hameau, Lotissement, Centre-ville}) de la BD-L-CARTO100. La géométrie des objets donne l'étendue de la zone urbaine. Ne sont conservées que les zones bâties urbaines de plus de 0,4 km². Classe de travail.

Thème associé		BÂTI SURFACIQUE	
Attribut/Valeurs		Description	
SYMBO		Nature de l'occupation du sol	
	Zone urbaine		zone urbaine
Zo	ne périurbaine		zone périurbaine
Zone	aéroportuaire		zone aéroportuaire

Note : une classe de travail OCS (occupation du sol, surfacique), regroupe toute l'occupation du sol utilisée pour la cartographie. De cette classe sont issus les objets des classes, exportée selon la valeur de l'attribut SYMBO :

- BATI OCS 250, d'où est extraite ensuite BATI SURF 250 ;
- HYDRO_SURF, RIVIERE_SURF;
- BOIS_250, VIGNE_250.

Cette classe n'est pas intégrée à la BDL-250.

Thème associé	OCCUPATION DU SOL
Attribut/Valeurs	Description
SYMBO	Nature de l'occupation du sol
Zone urbaine	zone urbaine
Zone périurbaine	zone périurbaine
Rivière	rivière
Surface hydrographique	surface hydrographique
Zone aéroportuaire	zone aéroportuaire
Bois	bois
Vigne	vigne

Date: 14 juin 2010

AIRES 250 (ponctuelle) - AIRES250

Cette classe est issue de la BD-L-CARTO100. Elle permet la symbolisation dissociée des deux côtés d'une aire de service. Deux objets correspondent à une aire, chacun correspondant à une rive de l'autoroute.

Thème associé	Aire de service par sens de circulation
Attribut/Valeurs	Description
ROTATION	Orientation du symbole

L'un des deux objets constituant une aire complète est exporté vers la classe EQUIP_ROUTE_250 pour export ultérieur vers ERM.

Date: 14 juin 2010

BD-L-250 : FORMATS

La base est déclinée dans les formats suivants :

- GeoDatabase ArcGIS
- shapefile
- format MapInfo (tab)
- format export MapInfo (MIF/MID)

BD-L-250 : FORMAT IMAGE GEORÉFÉRENCÉE

A prévoir ?

Page 54 sur 60 BD-L-250 : FORMATS

Date: 14 juin 2010

BD-L-250 : FORMAT DESSIN VECTORIEL

Une version Illustrator CS de la carte au 1 : 250 000 est produite à partir des fichiers EPS servant au flashage de la carte. Les éléments constituant la carte sont répartis sur des calques.

À prévoir?

Page 55 sur 60 BD-L-250 : FORMAT DESSIN VECTORIEL

Date: 14 juin 2010

EMPRISE ET HABILLAGE

Origine: $X = 42\ 000 / Y = 144\ 000$

Page 56 sur 60 EMPRISE ET HABILLAGE

Date: 14 juin 2010

ANNEXE 1 : TABLES EBM

EBM_ISN

La table EBM_ISN présente la correspondance entre les niveaux hiérarchiques administratifs aux noms des unités administratives via les codes SHN

La table EBM_ISN est en lien avec la table EBM_NAM via l'attribut ISN (clé primaire).

Champs de la table

ICC: code ISO 3166 du pays, sur 2 caractères: LU

ISN: identifiant (unique) de structure:

2001 : état 2002 : canton 2003 : commune

DESN: Désignation du niveau hiérarchique administratif dans les caractères nationaux.

Grand-Duché

Canton Commune

DESA: Désignation du niveau hiérarchique administratif en caractères ASCII.

Grand-Duche

Canton Commune

NLN: Désignation ISO 639-2/B 3-char du code de langue : FRE

ISS: identifiant de sous-structure pointant vers un autre élément de la table, indiquant le niveau hiérarchique immédiatement en dessous.

Exemple : identifiant de la commune pour le canton : 2003.

SHI: Nombre de caractères qui doivent être enlevés à partir de la droite du code SHN et remplacés par des zéros pour obtenir l'entité administrative au niveau hiérarchique immédiatement supérieur.

EBM NAM

La table EBM_NAM présente la correspondance noms des entités administratives avec le type d'unité administrative, via les codes SHN.

<u>Champs de la table</u>

ICC: code ISO 3166 du pays, sur 2 caractères: LU

SHN : code unique de l'entité administrative : LUXXXXX RAU : SHN du chef-lieu : LUXXXXX

USE : niveau dans la hiérarchie administrative :

1: 1^{er} ordre: état 2: 2^e ordre: canton 3: 3^e ordre: commune

4: 4^e ordre: Ø

Page 57 sur 60 ANNEXE 1 : TABLES EBM

Édition: 1

Date: 14 juin 2010

5: 5^e ordre: \emptyset 6: 6^e ordre: \emptyset

ISN: identifiant (unique) de structure:

2001 : capitale d'état

2002 : canton

2003: commune

NAMN : nom officiel de l'entité géographique dans les caractères nationaux.

Exemple: Rédange

NAMA : nom officiel de l'entité géographique en caractères ASCII (7 bits)

Exemple: Redange

NLN: ISO 639-2/B 3-char du code de langue: FRE

SYMBOL RAT

La table SYMBOL_RAT contient les styles de textes et tailles de polices liés au code de symbole associé aux toponymes utiles à la cartographie. Le champ SID assure l'unicité de la liaison avec la table GNAMET.

Champs de la table

SID: identifiant de symbole

1 (pour les massifs forestiers)

2 (pour le Mont Kneiff)

FON: type de police

1: police machine par défaut

STY: style de texte

1: crénage

SIZE : taille de police en mètres

522 (6 points au 1 : 250 000)

COL: couleur du texte

9 (Red brown) (pour les massifs forestiers)

1 (Black) (pour le Mont Kneiff)

ERM CHR

La table ERM_CHR contient le code ISO des caractères Unicode utilisés. Dans le cas du Luxembourg, c'est l'ISO 8859-1 qui est utilisé, même pour les toponymes luxembourgeois complémentaires des toponymes français.

<u>Champs de la table</u>

ICC: Code ISO 3166-1 sur 2 caractères du pays

LU

NLN: Nom de la langue officielle

FRE

Page 58 sur 60 ANNEXE 1 : TABLES EBM

Édition : 1

Date: 14 juin 2010

Language Name (LNM) : French

Character Code Set (ISC):

1

Description:

ISO 8859-1

Page 59 sur 60 ANNEXE 1 : TABLES EBM

Date: 14 juin 2010

ANNEXE 2 : LEGENDE GRAPHIQUE

Voir le document image joint.

Page 60 sur 60 ANNEXE 2 : LEGENDE GRAPHIQUE